



Loisey, le 12 août 2014

Mesdames, Messieurs,

Tous les foyers du village ont eu une mauvaise surprise en fin de semaine dernière en relevant leur boîte aux lettres : la première facture d'ordures ménagères de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud accuse une augmentation de plus de 50 %.

Sans informations préalables, l'étonnement et l'incompréhension ont été évidemment le sentiment général, y compris au sein de l'équipe municipale.

Nous nous sommes donc attachés, dans un premier temps, à comprendre et ensuite, à voir dans quelles mesures il était possible d'agir.

Nous sommes, en effet, comme vous en avez été informés par ailleurs, rattachés à la Communauté d'Agglomération depuis le 1^{er} janvier 2014, qui a notamment repris les compétences du SIGOM, précédemment chargé de la gestion de nos ordures ménagères. Ce même SIGOM a été dissous au 1^{er} janvier 2014 par arrêté n° 2013-3059 du 31 décembre 2013. Pour votre information, en ce qui concerne la commune de Loisey, elle n'a alors pas participé au vote de dissolution pour cause de procédure de défusion en cours.

Quatre autres villages, parmi les 33 communes membres de la Communauté d'Agglo, sont impactés par ce changement de tarifs conséquent en cette année 2014 et sont donc dans le même cas que Loisey. Je suis actuellement en contact avec les maires de ces communes et ai pris contact avec le Vice-Président de Meuse Grand Sud, chargé de la gestion des ordures ménagères.

Pour autant, légalement et administrativement, tout est en ordre. Il n'y a pas d'autres choix que de se plier à ces nouvelles conditions.

Arguant du fait que cette charge supplémentaire n'a pu être anticipée par les foyers, nous allons essayer de négocier une remise sur la facture du 2^{ème} semestre, afin de permettre à tous d'anticiper cette dépense et d'aider chacun à intégrer cette charge supplémentaire dans le budget familial de l'année prochaine.

Nous vous tiendrons évidemment informés de la réponse qui sera donnée à cette requête.

Vous assurant de notre vigilance sur le suivi de ce dossier sensible, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

